

AFOC

Du Val d'Oise

Association Force Ouvrière des Consommateurs du Val d'Oise

Communiqué de l'AFOC 95

Résidence les Hauts de Marcouville



A Saint Ouen l'Aumône, le 16/12/2020

Les locataires de la résidence « les Hauts de Marcouville » ne sont toujours pas au bout de leurs peines :

- Toujours pas de téléphone ni d'internet depuis plusieurs jours,
- Pour certains locataires, la distribution du gaz n'a toujours pas été rétablie,
- Le chauffage dans certains appartements est tombé en panne,
- Les travaux sur le clos de Marcouville sont à l'arrêt et les rues ressemblent à des chantiers...

Il est compréhensible que vu l'ampleur des dégâts, le retour à la normale ne puisse être immédiat. **Mais n'y a 'il pas des priorités ?**

Alors que la crise sanitaire et le re-confinement amènent de nombreux locataires à devoir faire du télétravail, comment comprendre que les réparations en téléphonie n'aient pas encore été faites ?

Mais il y a encore des chantiers lourds à étudier, en particulier :

- Le problème du chauffage urbain et des factures d'eau chaude.

Il ne nous paraît pas admissible que le prix du m³ d'eau chaude soit passé de 9,89€ (*ce qui est déjà beaucoup*) à 11,82€ et ceci sans explication de la part du gestionnaire des charges IMMO de France.

Qui a décidé de cette augmentation ? Le bailleur, le prestataire « CinergyYou » ou le gestionnaire IMMO de France ?

L'Afoc 95 s'est engagée à négocier dans la clarté pour qu'une solution favorable aux locataires soit trouvée.

Association Force Ouvrière des Consommateurs du Val d'Oise_ 38, d'Eragny 95310_ St Ouen l'Aumône

Téléphone: 01 30 32 04 44 mail : afoc-95@orange.fr / site internet : <http://afoc95.fr/>

La résidence dépend pour son chauffage et de son eau chaude sanitaire du réseau de distribution urbain de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

Compte tenu du mauvais entretien du réseau et des fuites incessantes avec le prestataire « Cyel », la communauté d'agglomération a décidé de résilier leur contrat au profit d'un nouveau contrat avec « Cinergy ». Ce changement s'est accompagné d'une hausse de 20% de l'abonnement, alourdissant encore les charges locatives.

Mais est-ce bien aux locataires de subir encore et encore des augmentations de leurs charges alors que les prestations rendues n'y sont pas ?

Rappelons que le réseau intermédiaire qui amène l'eau chaude dans les appartements est à la charge du bailleur et donc de son gestionnaire IMMO de France.

Il est urgent que ces questions soient posées et que des solutions pérennes soient mises en place par une discussion avec les représentants des locataires.

Une nouvelle organisation chez Erigère au service des locataires :



Une équipe dédiée à la Relation Client :

Contactez le 01.82.31.08.31

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Une adresse postale unique :

ERIGERE – 141 avenue de Clichy – 75017 PARIS

L'AFOC se tient à la disposition des locataires pour apporter aides et conseils dans les démarches auprès du bailleur. Dès que les conditions sanitaires le permettront nous organiserons une réunion pour mobiliser les locataires afin de faire aboutir nos légitimes demandes.

L'Association Force Ouvrière des Consommateurs, ce sont des femmes et des hommes qui agissent ensemble, en toute indépendance, pour la défense des consommateurs et des locataires.

Rejoignez-nous !

Association Force Ouvrière des Consommateurs du Val d'Oise_ 38, d'Eragny 95310 _ St Ouen l'Aumône

Téléphone: 01 30 32 04 44 mail : afoc-95@orange.fr / site internet : <http://afoc95.fr/>